

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 59 (1979)
Heft: 2

Artikel: La sécurité des approvisionnements en hydrocarbures pour la Suisse à partir de pipe-lines en territoire étranger
Autor: Kiener, Eduard
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886761>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

La sécurité des approvisionnements en hydrocarbures pour la Suisse à partir de pipe-lines en territoire étranger

La Commission fédérale de la conception globale de l'énergie s'est notamment préoccupée de la sécurité de l'approvisionnement de la Suisse en énergie. L'exposé ci-après se fonde largement sur les travaux de cette commission (*).

La Suisse couvre 75 % de ses besoins en énergie par des produits pétroliers. En 1978, elle a reçu environ 13,7 millions de tonnes de carburants et combustibles

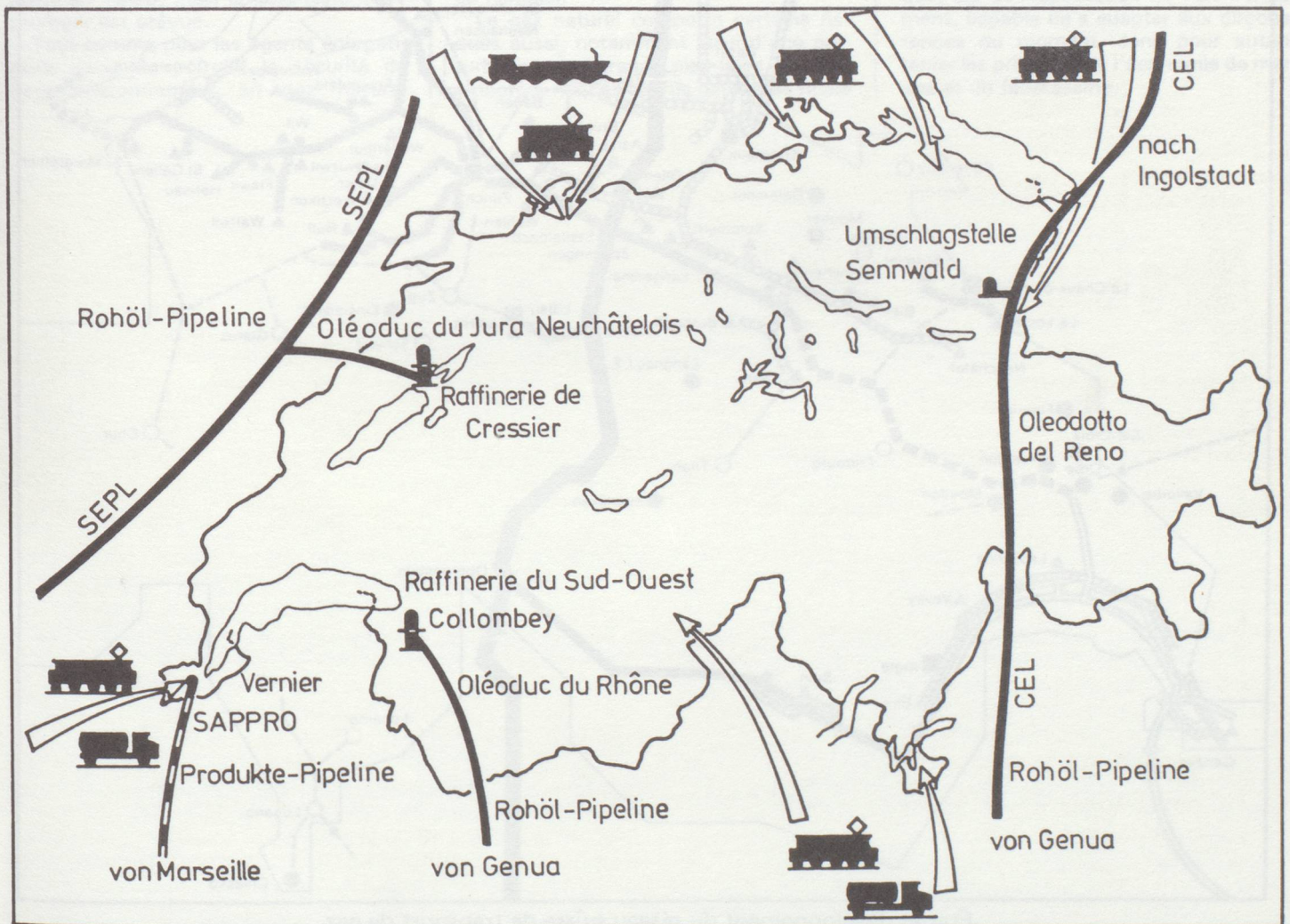
(*) Commission fédérale de la conception globale de l'énergie (Commission GEK). Annexe N° 1 au rapport final GEK : Sécurité d'approvisionnement de la Suisse dans le domaine de l'énergie, Berne, novembre 1978.

liquides. De ces produits finis, environ 4,3 millions de tonnes provenaient des deux raffineries indigènes de Cressier et de Collombey. Les 9,4 millions restants sont arrivés de la France pour 23,8 % et de l'Italie pour 13,8 %. 33,4 % ont été importés des pays de l'Est. Le solde se répartit entre différents pays fournisseurs.

Le pétrole brut et ses dérivés parviennent en Suisse de différentes manières. Les oléoducs, moyen de transport privilégié pour le pétrole brut et les produits pétroliers, ont acheminé en 1978 la totalité des importations helvétiques de pétrole brut et 19 % des produits pétro-

liers. La navigation rhénane, de son côté, en a transporté 49 %. Enfin, les transports ferroviaires et routiers se sont partagés les 32 % restants.

La Suisse est reliée à 3 conduites pour pétrole brut et à une conduite pour dérivés du pétrole. Le pipe-line Gênes-Ingolstadt « CEL » est en réalité une conduite de pétrole brut traversant la Suisse. Il arrive cependant qu'on mélange au pétrole brut des produits pétroliers, qui sont alors séparés du reste à Sennwald. Un embranchement de cette même conduite, traversant le Jura, parvient à Cressier. Quant à la quatrième conduite la « SAPPRO », elle a transporté de Mar-



seille à Genève environ 1 million de tonnes de produits pétroliers.

L'approvisionnement en pétrole brut est orienté vers le sud, vers l'Italie et la France, tant pour la Raffinerie du Sud-Ouest SA à Collombey, alimentée à partir de Gênes par l'« Oléoduc du Rhône », que pour celle de Cressier, reliée au « SEPL » et à l'« Oléoduc du Jura Neuchâtelois SA » près de Sennwald, alimentée par le « CEL » (Oleodotto del Reno) en provenance de Gênes, et, pour ce qui est des produits pétroliers venant de Marseille, par le pipeline « SAPRO ». Le point névralgique de notre approvisionnement en pétrole est donc dans le sud, et non pas dans le nord comme on pourrait le penser. Si un seul des oléoducs venait à manquer pour une raison ou pour une autre, par exemple celui de Gênes, tant la raffinerie de Collombey que les installations de distillation et de transvasage de Sennwald seraient touchées. D'un autre côté, des perturbations de l'approvisionnement dans le sud de la France compromettraient le pipeline à produits pétroliers « SAPRO », reliant

Genève aux raffineries du midi de la France. Il faut considérer en outre que même les raffineries de Strasbourg et de Karlsruhe sont rattachées à la « SEPL » et n'entreraient plus en ligne de compte comme fournisseurs. Une interruption éventuelle du CEL (Oleodotto del Reno) aurait des conséquences analogues pour les raffineries du sud de l'Allemagne (Ingolstadt).

Pour assurer la sécurité de l'approvisionnement, il importe de diversifier au maximum les sources et les voies d'acheminement. Dans le même esprit, la Suisse a tout intérêt à une bonne collaboration internationale, notamment pour l'amélioration de ses conventions de transit avec les États voisins. En cas de crise, c'est surtout l'offre de produits pétroliers qui diminue, de sorte que les deux raffineries indigènes jouent un rôle important dans la sécurité de l'approvisionnement. Du côté des stocks obligatoires, des améliorations sont encore possibles, bien que le niveau atteint soit relativement élevé.

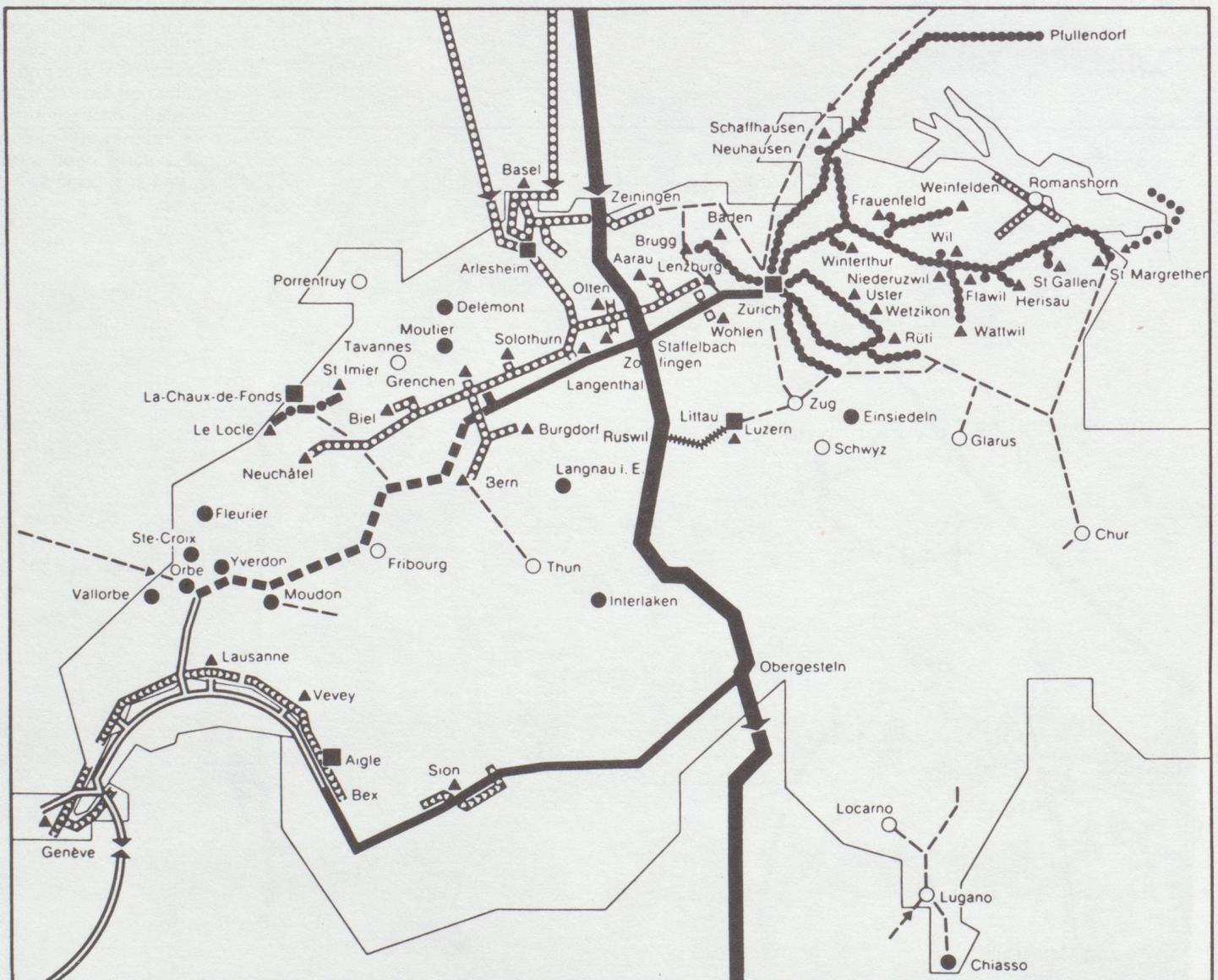
La Suisse n'a couvert en 1978 que

4,2 % environ de sa consommation d'énergie par du gaz naturel. Faute de gisements dans le pays, ce gaz a été intégralement importé.

La Suisse compte 92 entreprises autonomes distributrices de gaz. La plupart d'entre elles s'approvisionnent en gaz naturel. 71 % environ de ce gaz a passé par Swissgas, le reste par les compagnies gazières « Mittelland » et « Ostschweiz ». « Swissgas » transmet son gaz à quatre sociétés régionales, qui le vendent à leur tour à leurs entreprises partenaires ou au consommateur directement.

L'approvisionnement de la Suisse en gaz naturel reposait en 1978 sur six contrats de fournitures; quatre d'entre eux ont une importance régionale et les deux autres une importance nationale.

Le centre de gravité du programme régional d'approvisionnement en gaz naturel se trouve dans le secteur de la « Gasverbund-Mittelland SA » (GVM), à Arlesheim. Elle a conclu en 1970 un contrat avec Gaz de France (GdF), à Paris, prévoyant la fourniture de 900 Tcal au



État et développement du réseau suisse de transport de gaz

maximum par année pour la période de 1971 à 1988. Elle a passé en 1970 un autre contrat avec la « Gasversorgung Süddeutschland » (GVS), à Stuttgart, prévoyant la fourniture de 1 800 Tcal au maximum par année pour la période de 1972 à 1989. Dans les deux cas, il est prévu des prorogations du contrat. Le troisième programme de fourniture de gaz naturel d'importance régionale est celui de la « Gasverbund Ostschweiz SA » (GVO), à Zürich, qui a conclu en 1969 un contrat avec le consortium Pfullendorf/Fonhofen, portant sur la fourniture annuelle de 450 Tcal pendant 12 ans. Au printemps 1977, Gaznat a conclu avec Gaz de France un contrat de livraison de 1 500 Tcal qui entrera en vigueur au plus tard en 1987.

Sur le plan d'ensemble de la Suisse, SWISSGAS, « Schweizerische Aktiengesellschaft für Erdgas » à St-Gall, a passé contrat avec la SNAM S.p.A., à Milan, pour la fourniture de 4 500 Tcal par année jusqu'en 1993. Il s'agit là de gaz hollandais prélevé sur la conduite allant des Pays-Bas vers l'Italie à travers la Suisse. Un autre contrat a été conclu en 1975 avec la Ruhrgas SA, à Essen, qui prévoit dès l'automne 1977, la fourniture de gaz naturel de la mer du Nord et d'Iran, la quantité annuelle s'accroissant progressivement de 1 260 Tcal à 4 500 Tcal. Ce contrat est pour l'instant valable jusqu'en 1996, mais la possibilité de le proroger est prévue.

Tout comme pour les agents énergétiques issus du pétrole, la sécurité de l'approvisionnement en gaz naturel

réside dans le stockage, faute de ressources en gaz naturel économiquement exploitables dans le pays. Jusqu'ici, de telles réserves font défaut en Suisse, ce qui entraîne la dépendance directe à l'égard des pays fournisseurs.

A cela s'ajoute que notre pays n'est approvisionné que par un seul mode de transport, à savoir les conduites. En matière de sécurité de l'approvisionnement, l'objectif est donc clair : il faut chercher par tous les moyens à réduire la dépendance à l'égard de l'étranger en constituant des réserves de gaz naturel en Suisse. Pour ce qui est des pays d'origine, on constate déjà une certaine diversité, qu'il faudra encore accroître. Les sources d'approvisionnement se situent cependant dans le même contexte géopolitique que celles du pétrole.

Sauf pour la production d'électricité, alimentée à 80 % par l'énergie hydraulique et à 20 % par le nucléaire, le pétrole et ses dérivés ont pénétré dans tous les domaines de la vie quotidienne, de l'industrie et des transports. A la longue, il faut s'attendre sans aucun doute à la raréfaction progressive de cette matière première. Mais le risque d'une pénurie soudaine, due à des facteurs politiques, existe aussi. Or toute perturbation imprévue de l'approvisionnement, si elle atteignait une certaine ampleur, compromettrait gravement l'économie et la situation de l'emploi.

Le gaz naturel comporte certains risques aussi, notamment celui d'une perturbation des grands pipe-lines ou d'un embargo, risques accrus par la très faible

capacité de réserve dans le pays. Il faut cependant considérer que l'apport du gaz naturel à l'approvisionnement énergétique de la Suisse ne dépassera guère 12 % à la fin du siècle. En outre, le gaz est utilisé surtout pour les besoins du chauffage, ce qui limiterait quelque peu les conséquences négatives d'une éventuelle pénurie dans ce secteur.

Tôt ou tard, la Suisse devra, elle aussi, prendre des mesures efficaces dans le long terme pour réduire sa dépendance de pétrole : la sécurité de l'approvisionnement est à ce prix. Y contribuent également toutes les mesures prises dans le cadre d'une politique énergétique moderne, qu'elles soient de rationalisation dans l'usage de l'énergie, de remplacement du pétrole dans ses emplois habituels, d'élargissement de la base d'approvisionnement ou de stimulation de la recherche et du développement. Les solutions les plus souhaitables sont celles qui rendent notre approvisionnement plus souple, par exemple l'adoption de chaudières combinées dans l'industrie et les centrales de chauffage à distance, permettant de passer rapidement du gaz à un autre agent énergétique.

La Suisse devra donc mener une politique énergétique réduisant sa dépendance du pétrole, répondant aux impératifs d'un approvisionnement économique, sûr et respectueux de l'environnement, capable de s'adapter aux circonstances du moment, sans pour autant renier les principes de l'économie de marché et du fédéralisme.